



COMMUNE  
DE

**Saint-Christophe-du-Ligneron**

85670

## COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire,  
**Lundi 6 Décembre 2021 à 20 h 30.**

**Étaient présents :** Mmes et MM. Thierry RICARDEAU, Président de séance, Jean-Claude BIRON, Émilie BOCQUIER, Cyril CONTESSE, Carine MIGNÉ, Jacques RIGALLEAU, Claudine CHARRIER, Patrick CHANSON, Daniel PROUX, Élisabeth GIRAUDEAU, Stéphanie LABOUR, Auguste GUILLET, Florent JOURDAN, Lorelei LE BARILLEC-BRIEN, Natacha NAULEAU, Olivier QUAIREAU et Nathalie POTÉREAU.

**Absents et excusés :** Mme et MM. Guillaume BOSSARD, Florent DELCLOS (pouvoir à Émilie BOCQUIER), Erwan MAILLOT, Sébastien SEGRET (pouvoir à Jacques RIGALLEAU) et Annabelle MERLET.

**Secrétaire de séance :** M. Patrick CHANSON.

Le compte-rendu de la réunion du 8 Novembre 2021 est approuvé.

### ↳ Ajout à l'ordre du jour

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'ajout des points suivants :

- Comité des Fêtes - Subvention Feux de la St Jean,
- Jeunesse - Spectacle du 6 Novembre 2021,
- Comité de Cantine - Cotisations URSSAF,
- Espace Culture & Vous - Modification du règlement général d'utilisation.

### ↳ CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

#### ➤ Approbation des montants définitifs des attributions de compensation 2021

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le montant de l'attribution de compensation définitive pour l'année 2021 qui s'élève à 43 801,66 €.

#### ➤ Convention Territoriale Globale

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que cette **Convention Territoriale Globale** (nouvelle contractualisation avec la CAF en remplacement des Contrats Enfance Jeunesse) sera signée d'ici la fin de l'année et permettra :

- d'une part aux structures et communes gestionnaires de continuer de percevoir les prestations de services de la CAF,
- d'autre part d'avoir une feuille de route et des objectifs communs pour l'ensemble du territoire (actions prioritaires 2021-2025).

Les enjeux du territoire et les priorités d'actions sont dans les domaines de :

- La petite enfance,
- La jeunesse,
- La participation des habitants,

- L'accès au droit et l'inclusion numérique,
- L'handicap.

Elle permettra par ailleurs une continuité des financements dénommés « Bonus Territoire » lesquels seront directement versés aux structures gestionnaires.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, la Convention Territoriale Globale et Autorise Monsieur le Maire à la signer.**

#### ➤ **Contrat Local de Santé (CLS)**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le CLS, dispositif porté par les collectivités du Pays de Monts et Challans Gois, accompagnées par l'ARS et qui a pour vocation d'accompagner et de consolider les dynamiques locales.

Monsieur Cyril CONTESSE nous fait part de la rencontre en mairie avec Madame Céline MORARD, en charge de la coordination du CLS, sous la responsabilité de Monsieur Thierry RICHARDEAU, Vice-Président « Santé, Aînés, Solidarités » au sein de Challans Gois.

### ↳ **URBANISME, ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT**

#### ➤ **Base d'Adressage Local 85 - Numérotation des Lieux-dits**

Dans le cadre de la BAL 85, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de numérotter les lieux-dits**, comme suit :

- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| - Beauséjour : 1, 3, 5 et 7,            | - Bellevue : 1 et 3,                 |
| - l'Orée de Bellevue : 1,               | - La Forêt Quéry : du 1 au 23 et 25, |
| - la Croix de Pierre : 1, 2, 3, 4 et 6, | - le Bignon : du 1 au 8,             |
| - la Noue : 1, 2 et 4,                  | - la Cautuère : 1,                   |
| - la Chambaudière : 1, 3, 5 et 7,       | - la Croix Rouge : du 1 au 15 et 17, |
| - les Essards : 2 et 4,                 | - la Guillonnière : 1, 3 et 5.       |

#### ➤ **Échange de parcelles au lieu-dit « Les Ardières »**

Nous avons reçu une **demande de Monsieur Hyacinthe ROBIN**, domicilié sur notre commune, concernant un **échange de parcelles au lieu-dit « Les Ardières »**. Monsieur Jean-Claude BIRON, Adjoint en charge du dossier, présente le projet à l'Assemblée. Les parcelles concernées sont les suivantes :

- ZB n° 62 et ZB n° 78 en partie, propriétés de la commune,
- ZB n° 73 en partie, propriété de Monsieur ROBIN.

Cet échange implique de modifier le parcours du sentier pédestre « La Flâne des Fragonnettes ».

Pour ce dossier, nous devons **réaliser une enquête publique**. Monsieur ROBIN réalisera la modification cadastrale auprès d'un géomètre et prendra en charge les frais d'acte notarié.

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de surseoir à ce dossier** en raison de la modification du parcours du sentier pédestre « La Flâne des Fragonnette », un groupe d'élus va étudier le nouveau parcours avec différentes solutions.

### ↳ **ÉCONOMIE ET FINANCES**

#### ➤ **Budget Principal - Décision modificative**

En raison de crédits insuffisants à un chapitre du Budget Principal, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, d'effectuer un virement de crédit par décision modificative n° 4**, comme suit :

##### Section d'Investissement - en Dépenses

- |   |            |
|---|------------|
| - article 6068 Autres matières et fournitures | - 735,00 € |
| - article 66111 Intérêts des emprunts         | + 735,00 € |

#### ➤ **Don à l'Arche de Noé de Challans**

Madame Carine MIGNÉ ne participe pas au vote pour des raisons de conflits d'intérêts.

Après proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, d'effectuer un don à l'Arche de Noé de Challans pour un montant de 80,00 €.**

## ↳ ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

### ↳ Accueil périscolaire et Centre de loisirs « Les Loustics »

#### ▪ Règlement intérieur

Après présentation et proposition de Madame Émilie BOCQUIER, Adjointe en charge du dossier, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de modifier le règlement intérieur qui sera effectif au 1<sup>er</sup> Janvier 2022.**

#### ▪ Grille tarifaire

Après présentation et proposition de Madame Émilie BOCQUIER, Adjointe en charge du dossier, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de modifier la grille tarifaire qui sera effective au 1<sup>er</sup> Janvier 2022.**

### ↳ Restauration scolaire - Choix du prestataire

Suite à la passation d'un marché public « **Fourniture et livraison des repas pour le Restaurant scolaire et l'Accueil périscolaire et centre de loisirs Les Loustics** » le 25 Octobre 2021 pour une remise des offres le 1<sup>er</sup> Décembre dernier à 12 heures et vu le rapport d'analyse des offres remis par la Commission d'ouverture des plis (Commission Enfance, Jeunesse et Vie scolaire) qui s'est réunie le 2 Décembre dernier, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, d'attribuer ce marché à la Société CONVIVIO de Poitiers (86).**

Il est rappelé que le cahier des charges retenu va au-delà des critères de la Loi Egalim puisque ce sont au minimum 30 %, et non les 20 % réglementaires, des produits issus de l'agriculture biologique qui ont été retenus.

Madame Émilie BOCQUIER, Adjointe en charge du dossier, propose d'organiser une réunion publique en janvier afin de présenter le nouveau prestataire aux familles.

### ↳ Conseil d'école

Madame Émilie BOCQUIER, Adjointe en charge du dossier, présente à l'Assemblée ce compte-rendu :

- effectifs de rentrée : 105 élèves : 27 TPS/PS/MS, 23 GS/CP, 31 CE1/CE2, 24 CM1/CM2,
- 62,09 % des familles ont élu par correspondance 4 représentants de parents titulaires et 3 suppléantes,
- l'équipe pédagogique est stable, arrivée d'un nouveau service civique,
- plusieurs exercices de sécurité ont été réalisés ou sont programmés dans l'année,
- le bilan financier est positif, l'école utilise cet argent pour les sorties scolaires et des investissements dans du matériel collectif,
- l'école a créé l'association USEP Arc-en-ciel pour bénéficier de divers supports sportifs,
- le projet de l'année est basé sur la solidarité et l'écocitoyenneté ; le projet de l'école sera retravaillé pour les 3 années à venir,
- l'équipe enseignante remercie la municipalité pour les travaux effectués et demande pour 2022 du matériel pour la salle de sport et des trottinettes pour les jeux de cour. Un problème de soufflerie est relevé.
- L'APEEP demande de matérialiser le dépose-minute et l'organisation d'une campagne de prévention sur la sécurité aux abords de l'école.

### ↳ Jeunesse - Spectacle du 6 Novembre 2021

Suite à la proposition de Madame Émilie BOCQUIER, Adjointe en charge du dossier, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs** pour le spectacle du 6 Novembre dernier organisé par le service Jeunesse concernant un autofinancement pour une journée à Disneyland, comme suit :

- |                           |                                     |
|---------------------------|-------------------------------------|
| - entrée à 7 €,           | - café à 1 €, infusion à 0,50 €,    |
| - jus de fruits à 1 €,    | - vin blanc à 2 €, vin chaud à 1 €, |
| - chips/bonbons à 0,50 €, | - gobelet popcorn à 1 €.            |

➤ **Comité de Cantine – Cotisations URSSAF**

Par **délibération n° 17-10-2020 en date du 2 Novembre 2020**, le Conseil Municipal a **décidé la reprise du service de restauration à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 en raison de la dissolution du Comité de cantine.**

Suite à sa dissolution, le Conseil d'Administration a décidé, à l'unanimité, de transmettre les biens restants à la municipalité, notamment un solde créditeur de 6 599,32 € relatif à la clôture des comptes, somme encaissée sur le compte de la commune le 1<sup>er</sup> Juin 2021.

Nous avons reçu le 20 Octobre dernier de l'URSSAF une notification suite à demande de délais du 5 Juin 2020 faite par l'association qui retrace un montant dû (cotisations de Janvier 2020 à Décembre 2020) de 11 340,00 €.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, le versement de ces cotisations à l'URSSAF pour un montant de 11 340,00 €.**

➤ **Espace Culture & Vous - Modification du règlement général d'utilisation**

Après présentation et proposition de Madame Émilie BOCQUIER, Adjointe en charge du dossier, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de modifier le règlement général d'utilisation de l'Espace Culture & Vous qui sera effectif au 1<sup>er</sup> Janvier 2022.**

---

↳ **VIE ASSOCIATIVE, VIE MUNICIPALE ET COMMUNICATION**

➤ **Comité des Fêtes - Subvention Feux de la St Jean**

Après avoir entendu l'exposé de Madame Carine MIGNÉ, Adjointe en charge du dossier, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de verser au Comité des Fêtes de St Christophe du Lignerons une subvention d'un montant de 800,00 € pour les Feux de la St Jean du 10 Juillet 2021.**

---

↳ **DIVERS**

➤ **Remise du Livret Citoyen**

Monsieur le Maire et Madame Claudine CHARRIER nous font part du déroulement de cet événement et regrettent qu'une seule personne, Monsieur Sohan GONORD, ait répondu à l'invitation envoyée par courrier aux 49 jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> Novembre 2002 et le 19 Novembre 2003. Seuls 7 se sont excusés.

En revanche, ils soulignent, avec les 3 autres élus présents, la richesse de l'échange.

L'objectif est malgré tout est de poursuivre ce rendez-vous citoyen et de réfléchir sur les moyens de mieux capter nos jeunes ligneronnais : communication, moment du rdv, ...

➤ **Réunion publique - Route de la Grande Brosse**

Monsieur Jean-Claude BIRON nous fait part du bon déroulement de cette réunion. Une assistance nourrie, avec plus de 40 personnes, a permis des échanges de qualité, en présence de Monsieur Jean-Michel DUPONT, Société AMEAS spécialisée en aménagement de voirie, Plusieurs scénarii ont été présentés et un consensus a été trouvé : élargissement de la route, ralentissement de la vitesse, ... Les travaux seront réalisés en 2 ou 3 tranches et débiteront par le tronçon le plus critique.

➤ **Réunion publique « Forces vives » le 1<sup>er</sup> Décembre 2021 à 20 heures**

Monsieur Cyril CONTESSE nous fait part du bon déroulement de cette réunion. Environ 30 à 35 personnes étaient présentes, commerçants, artisans, quelques industriels et quasiment pas de particuliers.

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) a restitué l'« Étude sur le positionnement du commerce de notre commune » et présenté les conditions de création d'une association représentant les commerçants voire les entreprises.

Il apparaît que par comparaison avec d'autres communes de notre taille, nous sommes plutôt bien dotés dans la mesure où une supérette va démarrer très prochainement.

Des pistes d'amélioration ont été préconisées :

- Le stationnement Place de l'Eglise,
- La liaison entre les 2 espaces Place de l'Eglise et Place des Libertés,

- Les animations en lien avec les commerçants,
- La mise en valeur des chemins piétonniers,
- La signalétique.

Celles-ci confortent nos orientations prises par l'acquisition de 2 propriétés autour de la Place de l'Église (plus de 1 000 m<sup>2</sup>) et les réflexions en cours et confiées au Cabinet ABMP, en lien avec l'Agence Routière Départementale sur ces aménagements.

En ce qui concerne la signalétique, elle a été réalisée depuis l'étude et la valorisation des circuits pédestres et cyclables est programmée sur 2022.

Il a été rappelé les aménagements entamés depuis 2013 ayant permis d'ajouter du stationnement devant le Tabac Presse et l'augmentation globale des places de stationnement autour de l'église ainsi que l'embellissement par l'introduction d'espaces verts. L'intersection et l'accessibilité restent des points critiques.

Un point a été fait sur d'autres dossiers tels que le Très Haut Débit et la 2x2 voies.

Un débat s'est installé sur la création d'une association commerçants, étendue ou non aux artisans.

La municipalité a rappelé son rôle d'investisseur mais aussi de facilitateur afin de permettre l'extension des services apportés à la population, les forces vives étant directement impliquées et concernés par cet objectif de progrès.

#### ➤ Demi-journée Citoyenne

Madame Claudine CHARRIER nous fait part du bon déroulement de cette demi-journée malgré une relativement faible participation. Une vingtaine d'habitants était présente pour la réalisation des plantations au belvédère de la STEP, en présence d'agents municipaux et d'élus.

La mise en valeur de ce belvédère va permettre aux Ligneronnais et aux passants de découvrir un lieu peu connu, maintenant matérialisé par une signalétique, sur la future piste cyclable Challans-St Christophe du Ligneon.

Elle s'est déroulée dans une très bonne ambiance et notre gestionnaire, STGS, a été remercié pour son accueil et le financement de la petite réception offerte après les travaux.

#### ➤ Vie Municipale - Spectacle de Magie du 28 Novembre 2021

Madame Claudine CHARRIER nous fait part du bon déroulement de ce spectacle en présence d'environ une vingtaine d'enfants et leur famille.

#### ➤ Congrès des Maires

Mesdames et Messieurs les Adjoints prennent la parole et nous font part du déroulement des journées. Beaucoup d'exposants visités, participation à des conférences et nombreuses prises de contact en lien avec nos projets. Salon très instructif pour connaître les nouveautés et apporter de nouvelles idées. Cérémonie de clôture avec discours de Madame HIDALGO, Messieurs LEIGNEL et LISNARD (AMF) puis Monsieur le Président MACRON.

### ↳ QUESTIONS DIVERSES

#### ➤ Participation citoyenne

Monsieur le Maire et Monsieur Daniel PROUX nous font part de cette réunion d'informations et d'échanges qui se déroulera le 20 Décembre 2021 à 18 heures à la Salle Jacqueline Auriol.

Séance levée à 22 h 56.

Pour extrait, Affiché le 13 Décembre 2021  
Le Maire, Thierry RICHARDEAU,



Prochaine réunion du Conseil Municipal le Lundi 10 Janvier 2022 à 20 h 30.